

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

COMMUNE DE MAUCHAMPS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219103785-20171213-PLU2017-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2017

Publication : 13/12/2017


Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



PLAN LOCAL D'URBANISME

4

REGLEMENT

PRESCRIPTION	Délibération du Conseil Municipal	Le : 10 juin 2010	Cachet et signature : 
ARRET	Délibération du Conseil Municipal	Le : 05 septembre 2013	
MISES A JOUR	Délibérations du Conseil Municipal	Le : 07 septembre 2017 : Le : 09 novembre 2017 : zone 1AUI et UI	

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Le Maire :

SOMMAIRE

TITRE 1 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES

DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES UG	p. 5
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES UH	p.16
DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE UL	p.26
DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE UI	p.32

TITRE 2 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES A URBANISER

DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE 1AUH	p.39
DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE 1AUI	p.49

TITRE 3 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES AGRICOLES

DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE A	p.56
--------------------------------------	------

TITRE 4 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES NATURELLES

DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE N	p.66
--------------------------------------	------

ANNEXES

LEXIQUE	p.75
---------	------